



LES ACTIVITES DU MNLE 93 DURANT L'ETE 2023

L'Eté du Canal à Bobigny en juillet

En six demi-journées (trois samedis et dimanches après-midi, de 14h à 20h), nous avons rencontré et échangé avec 180 personnes.

- Très majoritairement des femmes de tout âge et quelques écoliers et lycéens,
- Les personnes qui sont venues échanger sont très souvent déjà mobilisées sur :
 - la réduction des déchets et des emballages,
 - sur l'utilité de « faire soi-même » pour mieux consommer et moins dépenser.
- Les outils de démonstration (paniers malin et gaspi composés d'échantillons de produits de consommation) ont été reconnus et commentés.
- Les recettes pour fabriquer ses produits ménagés appréciées,
- Le Quizz sur l'eau bien partagé

Nous étions la seule association environnementale. Beaucoup ont découvert le MNLE et sont repartis avec la revue Naturellement offerte.

Plus de 20 personnes ont laissé leurs coordonnées pour recevoir des informations de notre comité départemental MNLE-93 NEP. Une adhésion a été faite.



Animation achat malin - achat gaspi



Les produits ménagers présentés sont placés en évidence dans 2 paniers équipés de 2 pancartes bien visibles.

L'objectif de l'intervention consiste à faire prendre en considération **qu'une certaine façon d'acheter permet de réduire fortement les emballages donc les déchets** (en 2020, 310 millions de tonnes), **de réduire la consommation de conservateur en cuisinant soi-même** mais aussi **d'économiser près de 15 euros tout en accomplissant un geste pour la planète...**

L'achat malin prendra quelques minutes de plus sur notre temps de courses... mais permettra une belle économie et un beau geste pour freiner le dérèglement climatique.

MNLE 93 Nord Est Parisien

*Maison des associations
61, rue Victor Hugo 93500 Pantin*

Mail : mnle-93@orange.fr

L'Université d'été des Mouvements Sociaux et des Solidarités à Bobigny du 23 au 26 août 2023

INTERVENTION DE JEAN-MARIE BATY A LA PLENIERE D'OUVERTURE LE 23 AOUT

Ces dernières années les conflits sur les politiques urbaines dans les quartiers populaires et sur les questions environnementales se sont démultipliés en Seine Saint Denis. Rappelons que notre département à la population la plus jeune de notre pays. Et comme démontré par les enquêtes parlementaires, il est le plus pauvre de France et le plus sous-équipé dans tous les domaines. Les problèmes socio-économiques n'ont jamais été résolus.

De plus, globalement la mise en œuvre des projets « ANRU » ne prennent pas en compte les besoins des populations résidentes. L'intérêt général est évoqué mais il est de fait ignoré dans la mise en œuvre des projets de réaménagement et ce malgré des concertations obligatoires.

Les populations les plus pauvres sont éliminées, la gentrification exclut des populations résidentes depuis de nombreuses années avec les conséquences psychologiques, sociales et familiales chassant toujours plus loin les plus démunis. Ceci se fait au nom de la « mixité sociale » sans tenir compte du fait que la diversité des populations des quartiers populaires est une richesse, un « vivre ensemble » où existe de véritables liens de solidarité que ces politiques publiques viennent rompre.

Majoritairement les promoteurs et investisseurs utilisent le terme pour imposer moins de logements sociaux, un coût des loyers plus élevé pour faire accéder une population « mieux disante, d'actifs avec plus de revenu ».

Tout cela entretient l'illusion d'une éventuelle possibilité d'accession à un logement dans sa propre ville. Il est souvent difficile, voire impossible, de reloger tous les locataires expulsés, faute d'une offre adaptée à leurs moyens financiers. Dans le 93 les listes d'attente pour un logement social s'accroissent chaque année. Les programmes de rénovation urbaine étant prioritaires les demandeurs de logement se retrouvent évincés.

Dans les faits, ce n'est pas une question d'urbanisme, les projets de l'ANRU sont utilisés, via les bailleurs, pour modifier les populations. Malheureusement, trop d'élus pour ne pas perdre des aides financières liées au réaménagement donnent leur accord. Mais le plus souvent il s'agit

d'opération spéculative immobilière, à haute valeur ajoutée pour les promoteurs. Des réhabilitations d'immeubles pourraient suffire, mais pour eux, la rentabilité nécessite la destruction et la reconstruction par des entreprises du BTP et leurs sous-traitants.

Ces grands projets sont en général accompagnés d'une enquête publique mais celle-ci est tellement confidentielle que très peu de personnes prennent position.

Fréquemment les habitants découvrent le projet et son ampleur qu'au moment de début des travaux d'où une impression justifiée de profond mépris et d'absences de prise en compte des besoins des gens qui vivent et habitent le territoire concerné. L'avis émis par les participants est insuffisamment ou la plupart du temps pas pris en compte.



Jean-Marie Baty du MNLE 93 et Saccage 2024

Avec cette politique urbaine envers les quartiers populaire, nous vivons les conséquences de la métropolisation, d'une vision capitaliste et sociale-libérale de la gestion de l'espace au nom du « Paris ville monde », d'un consumérisme effréné, d'une propagande touristique outrancière qui inquiète au-delà de l'Île de France.

C'est avec le même esprit qu'est construit le Grand Paris Express et ses gares avec un rayon de 800 m autour pour des bureaux et logements venant densifier les espaces de vie. Là où une bouche de métro suffirait, on construit une gare qui se veut monumentale.

Il en va de même des constructions pour les JOP 2024 et l'Héritage. Ainsi sur les jardins des vertus ou le solarium de la piscine à dimension olympique a été mis en échec, la menace persiste pour une gare de la ligne 15 Est « Fort d'Aubervilliers » (5000 m² de jardins vivriers sont menacés). Rappelons qu'Aubervilliers ne compte qu'1,40 m² d'espace vert par habitant et que l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) recommande 10 m².

C'est aussi la destruction d'un lieu de détente, sportif, événementiel, un bien commun (10 hectares de l'Aire des Vents, Parc Georges Valbon) vendu par le CD93 70 euros le m² pour des logements qui vont être vendus 3700 à 4100 euros le m². Ce ne sont pas les habitants, salariés de Dugny qui pourront se porter acquéreurs, petite ville qui va voir sa population augmenter de 40%. La compensation pour les arbres est annoncée dans la forêt de Pierrelaye à 25 Kms, il faudra 30 ans pour qu'ils aient l'efficacité de ceux qui ont été abattus.

Il reste une 2^e tranche de 500 logements à construire après les JOP 2024. Le 6 juin 2023 nous avons réaffirmé auprès du maire de Dugny notre opposition à ces constructions, revendiqué qu'une surface maximum soit remise à disposition des promeneurs et des sportifs avec les équipements (bancs, tables, jeux, point d'eau, sanitaires), la reconstruction de l'anneau d'apprentissage et de compétition cyclistes, l'utilisation des infrastructures existantes pour un espace culturel de plein air.

Sur le parc Georges Valbon en 2014 et 2015 les mobilisations ont permis de rejeter le projet de « Central Park » proposant de construire 24 000 logements sur le pourtour alors que le parc est classé Natura 2000.

Pour être sûrs de mettre en œuvre, faire taire les oppositions, les gouvernements ont fait voter deux textes de lois sur la réforme territoriale Grand Paris (2010) et la loi olympique JOP 2024 (2018).

La transition écologique, environnementale, économique et sociale doit passer par une véritable revitalisation démocratique des territoires. Une démocratisation forte qui donne envie de s'investir, de confronter les points de vue, de nourrir le débat avec les autres pour des propositions partagées. Il ne peut y avoir de véritable politique publique sans que la parole des habitants et des forces vives concernées soit sollicitée, entendue, écoutée et prise en compte. C'est un long chemin mais c'est le plus efficace pour des

décisions qui ont un impact sur le quotidien des populations.

Des luttes illustrent les possibilités de convergences d'associations et de collectifs : **Contre l'extension du centre commercial de Rosny II** le groupe Wilfried proposant une extension de 16 000 m². La mobilisation avec Alternatiba, Notre affaire à tous et le MNLE a permis de rassembler 570 contributions lors de l'enquête publique, dont l'opposition des groupes de gauche du CD93. Les commissaires de la CNDP ont émis un avis défavorable, les quatre permis de construire suspendus depuis deux ans ont été annulés. Les aménageurs viennent de confirmer leur volonté de faire de nouvelles propositions d'extension.

Contre les nuisances aériennes de Roissy CDG avec 15 associations et collectifs, nous prenons des initiatives y compris judiciaires au niveau européen pour exiger une diminution du nombre de mouvements d'avions (440 000 au lieu de 500 000 actuellement). C'est ce qui a été acquis par Amsterdam, Roissy CDG est le seul aéroport européen sans « couvre-feu » (pas de mouvement d'avions la nuit de 22h à 6h), une première diminution de 50% est demandée. Ces associations ont permis de mettre en échec le projet du terminal 4 (4 millions de passagers/an, 1500 vols supplémentaires/jour).

Autre convergence de luttes pour sauver les terres agricoles du Triangle de Gonesse. Depuis 2011, le CPTG composé d'associations et collectifs du 93 et du 95 y intervient. Fin 2019 le combat a permis de stopper le projet de méga centre commercial avec piste de ski : Europacity. Le combat se poursuit avec des initiatives mensuelles contre la gare en plein champ (à 1700 m des habitations) et contre la construction d'une cité scolaire avec internat sous les couloirs des avions. La construction d'habitations y est interdite. Durant ce combat nous avons porté le projet CARMA (agroforesterie), d'une ceinture nourricière autour de l'Île de France.

D'autres dossiers mériteraient d'être plus développés :

Le projet de SEDIF (Syndicat des Eaux d'Île de France) d'installation d'une filtration de l'eau (OIBP : Osmose Inversé Basse Pression) pour 870 millions d'euros, desservant 4 millions d'usagers. Une bataille commune est engagée par plusieurs associations avec un enjeu de taille : éviter les augmentations du prix de l'eau. Pour cela une seule solution : que l'eau, « bien commun », devienne un véritable service public. L'enjeu est local et national.

La révision du SDRIF-E (Schéma Directeur Région Ile de France-Environnement) C'est lui qui prévoit les aménagements du territoire pour les 30 prochaines années, V Péresse souhaite limiter à 25% au lieu des 50% de réduction d'urbanisation des terres agricoles prévue pour 2030. Une enquête publique aura lieu début 2024. Soyons nombreux à exprimer un avis.

D'autres combats méritent d'être cités :

Le combat contre le CDG Express ligne directe Gare de l'Est/Roissy réservé aux voyageurs de l'aérien, prioritaire, financé par des deniers publics (plus de 2 milliards). Le train des riches qui va traverser le département sans s'arrêter, 1 million d'usagers galère tous les jours dans le RER B.

C'est aussi :

Le combat pour défendre les arbres sur le square Porte de la Villette, ou l'opposition à la destruction de la bergerie des Malassis à Bagnolet, ou le rejet de l'exploitation à ciel ouvert des plâtreries de Vaujours, ou des expropriations à Bondy (Ligne 15 Est). La poursuite de la mobilisation contre l'échangeur routier de Pleyel impactant des enfants. Les mobilisations contre Greendock à Gennevilliers (zone Natura 2000) avec les habitants et élus de l'Île-Saint-Denis et Epinay, la mobilisation des habitants de Saint-Denis contre un aménagement du centre-ville les privant de transports en commun.

Les chantiers sont nombreux, ils sont autant de possibilités de mobilisations et d'interventions citoyennes. Beaucoup dépend de notre engagement et de notre détermination pour créer le rapport de force qui permettra d'inverser les choses ou de remettre ces projets en cause.

INTERVENTION DE NICOLE PICQUART A LA PLENIERE DES LUTTES DE LA SEINE-SAINT-DENIS LE 26 AOUT

Le film « La petite maison » a été réalisé par des élèves de 3^e de Bondy dans le cadre d'un parcours d'éducation à la ville : suivre le lien <https://vimeo.com/837345959>. Quand j'ai eu l'occasion de voir le film je me suis dit qu'il était parfait pour introduire la plénière des mouvements de luttes de la Seine-Saint-Denis. Il montre à la fois les ressources formidables de la jeunesse de ce département qui ont bien compris les enjeux posés par la Métropole, et comment des décisions politiques prises il y a des années ont des conséquences sur la vie des habitants du territoire longtemps après, ce qui rend difficile la compréhension des choses.

Les projets sont imposés **sans aucune concertation** avec les populations directement concernées comme on le voit ici à Bondy avec les expropriations de pavillons. Celles-ci se font uniquement dans le but d'évacuer les gravats de la ligne 15 Est. Et quand les habitants reçoivent la lettre recommandée leur signifiant leur expulsion, il est déjà trop tard pour recourir à des actions judiciaires puisque les délais règlementaires sont dépassés depuis longtemps. C'est d'un cynisme et d'un mépris incroyable pour les gens d'origine modeste qui pensaient finir leurs jours dans le cadre de vie qu'ils se sont construit, au prix de beaucoup d'efforts.

Il y a là un **déni démocratique** évident. Les décisions au niveau métropolitain sont prises de façon arbitraire et opaque pour enlever toute prise que pourraient avoir les habitants sur leur environnement, leur cadre de vie et de travail. On ne laisse aux citoyens qu'un petit espace de parole lors d'enquêtes publiques qui n'auront que peu de poids face à ces grands projets qui se définissent comme servant l'intérêt général. Pourtant l'intérêt général devrait conduire à répondre aux besoins du plus grand nombre et non aux seuls intérêts économiques comme c'est le cas aujourd'hui.

Contrairement à ce que déclarait Sarkozy en 2009, que « la ville doit être source de protection pour les plus faibles », les politiques publiques mises en place se situent à l'opposé. La métropolisation permet au contraire, à travers la spéculation immobilière et foncière, d'étendre l'espace urbain au-delà du périphérique avec le Grand Paris Express, d'augmenter les coûts du logement et d'évincer les classes populaires toujours plus loin.

Au centre-ville d'Aubervilliers, la Société du Grand Paris avait annoncé la destruction d'un immeuble en copropriété - le 3 Ferragus - pour la construction de la gare de la Mairie. Il fallait là aussi extraire les déblais de la ligne 15. Ceci a déclenché une réaction de colère et ce sont les luttes des habitants qui ont permis de conserver l'immeuble et d'obliger la Société du Grand Paris à repenser une gare plus petite.

Près du Fort les habitants du quartier de La Maladrerie ont appris en 2019 en consultant les centaines de pages de dossiers de l'enquête publique que la SGP voulait construire un puits de ventilation à l'emplacement du square bordant la cité et que des arbres de plus de 30 ans allaient être détruits. Là aussi la colère des habitants a été immédiate, et avec le soutien de diverses associations et collectifs, y compris le Collectif pour le Triangle de Gonesse, mais aussi des élus

de gauche de l'époque, la lutte a payé puisque le puits a été déplacé d'une centaine de mètres sur le site d'une ancienne usine, avec une légère modification du tracé, ce que la SGP nous disait impossible d'envisager.

En Seine-Saint-Denis ce sont de nombreux hectares de propriétés publiques, de terres fertiles et d'espaces de nature qui sont saccagés. A partir de 2014 les habitants se sont mobilisés contre le projet de « Central Park » où l'architecte Roland Castro voulait prendre 70 hectares au Parc Georges Valbon pour construire 24.000 logements. La forte mobilisation a réussi à mettre un terme à ce projet mais les JOP 2024 et la Loi olympique sont venus accélérer d'autres grands projets visant à transformer le territoire.



Nicole du MNLE 93 et Arthur de Saccage 2024

C'est ainsi qu'au **Fort d'Aubervilliers** la piscine à dimension olympique, destinée à l'entraînement des athlètes, a détruit 4000 m² de jardins ouvriers pour un solarium. Ils ont détruit très vite les parcelles à coups de pelleteuses sans attendre les jugements en réponse aux différents recours juridiques lancés par le Collectif de défense des jardins ouvriers. Ceci a déclenché des mobilisations, l'occupation des lieux et la mise en place de la zone Jardins à Défendre. La partie des jardins détruite devait être remise en état selon le jugement rendu, ce qui n'a pas été fait, mais de plus la construction de la gare au Fort doit détruire de nouvelles parcelles.

Cela veut dire que les habitants doivent constamment se mobiliser, faire entendre leur voix, entre autres choses pour imposer que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal soit modifié en termes de zonages afin de renforcer la protection des jardins et des espaces verts, alors que la ville d'Aubervilliers est la plus carencée avec 1,42 m² d'espaces verts par habitant.

La Société du Grand Paris met en avant plusieurs principes dont le processus de densification dans un rayon de 800m autour des gares qu'elle construit, qui comptent à la fois des logements, des commerces et des bureaux. On voit ce A cette occasion le MNLE a sorti un livre « 40 ans de combat pour le développement durable » qui

sont à votre disposition principe à l'œuvre partout sur toutes ses lignes, qui crée des situations absurdes comme la gare en plein champ de la ligne 17 au Triangle de Gonesse.

La construction de la ligne du T11 a permis aussi avec ce principe l'urbanisation de l'Aire des Vents, un espace vert et de loisirs de 20 hectares qui avait été rattaché en son temps au Parc Georges Valbon afin d'être préservé de l'appétit des promoteurs. Le CD93 a bradé le terrain à la Solideo pour y construire le Village des Médias, contournant les réglementations des sites Natura 2000. Il deviendra après les jeux un nouveau quartier résidentiel de Dugny augmentant sa population de 40%.

Ces espaces détruits et bétonnés ont perdu une grosse quantité d'arbres dont l'absence ne sera compensée que dans des décennies. Le Terrain des Essences qui a été dépollué pour les épreuves de tir des JOP 2024 a été annoncé comme une nouvelle extension du Parc, mais ce qui n'avait pas été prévu c'est que ces épreuves réclameraient beaucoup plus d'espace pour la construction de la tribune et des stands, ce qui aurait saccagé une autre partie du Parc, le boulodrome et le bois attenant. La mobilisation des habitants qui se mettait en place a permis une fois de plus que la décision soit prise de déplacer ces épreuves de tir à Châteauroux.

La densification qui accompagne le Grand Paris Express a des conséquences sur toutes les villes où la ligne va passer. Ceci particulièrement dans les zones pavillonnaires où des promoteurs en tous genres ne reculent devant rien pour obliger les propriétaires à vendre leur bien afin qu'ils puissent à terme construire des immeubles de 4 ou 5 étages qui détruisent les jardins intérieurs. C'est ce qui se passe à Aubervilliers en centre-ville mais aussi dans le quartier du Fort.

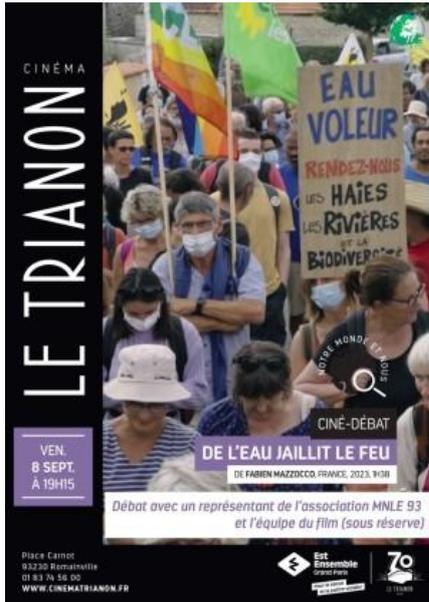
L'Université d'été du MNLE en Aveyron

Le MNLE 93 a organisé 3 ateliers à cette Université d'été appuyés par des intervenants :

- Autonomie et sécurité alimentaire
- Quelle qualité de vie urbaine ?
- Luttés et construction de réseaux de convergences

La prochaine revue Naturellement consacrera un dossier sur les discussions et débats qui ont eu lieu lors de cette Université d'Été et les comptes-rendus seront mis en ligne sur le site national. A cette occasion le MNLE a publié le livre « 40 ans de combat pour le développement durable » qui est à votre disposition au prix spécial de 13€.

Soirée débat autour du film « De l'eau jaillit le feu »



Le film documentaire « De l'eau jaillit le feu », réalisé par Fabien Mazzoco a fait l'objet d'une soirée-débat le 8 septembre 2023 au cinéma Le Trianon à Noisy-le-Sec – Romainville, organisée en partenariat avec le MNLE 93. Ce fut un moment intense de réflexion et d'échanges. Jean-Claude Oliva, président de la coordination Eau IDF s'était joint à nous pour apporter des éléments sur la nécessité que les citoyennes et citoyens interviennent dans les décisions afin d'augmenter le nombre de collectivités passant en gestion publique.

Cette soirée se déroulait le même jour que le procès de 9 militants à Niort où plusieurs comités du MNLE étaient présents. Ils ont pu témoigner de cette belle mobilisation où près de 5000 personnes apportaient leur soutien.

Ce film est très beau et émouvant puisqu'il met en avant des habitants du marais poitevin qui veulent le sauver en ne laissant pas s'installer les méga-bassines qui permettent à quelques gros agriculteurs (entre 5 à 8% selon les endroits) de s'accaparer l'eau afin d'arroser du maïs qui ne sert pas à l'alimentation de l'homme et est en grande partie exporté.

L'eau est un bien commun, protégeons-là et partageons-là. Le message est passé, nous avons vendu 1 livre et fait une ré-adhésion et un contact !

En bref

Le MNLE 93 a participé aux côtés de l'association « Bassines, non merci » au "**convoi de l'eau**" au départ de Lezay, à côté de Sainte-Soline, dans les Deux-Sèvres, le 18 août. Le convoi a ensuite

rejoint Orléans où se trouve le siège de l'agence de l'eau Loire-Bretagne le 25 août puis Paris les 26 et 27 août.

2 septembre 2023 : Participant au forum des associations le comité local de Tremblay-en-France s'est adressé aux associations sportives en distribuant un spécial Forum de la feuille de Tremblay ; Trois nouveaux adhérents ont rejoint le MNLE.

9 septembre 2023 : le MNLE 93 et le comité local était présent au forum des associations de Pantin. Malgré une chaleur écrasante nous avons tenu une table de livres et de notre revue trimestrielle « Naturellement ». Après échange une dizaine de personnes ont souhaité rester en contact ou être informées de nos initiatives.

Défense des bus en centre-ville de Saint-Denis : où en sommes-nous ?

Le MNLE 93 et les 5 requérants ayant déposé un recours suspension des travaux et pour excès de pouvoir, ont saisi le Conseil d'Etat suite au rejet du juge du tribunal de Montreuil de reconnaître leur intérêt à agir. Dans le même temps, ils ont saisi la défenseure des droits. Le maire persiste dans son projet, sans attendre le jugement sur le fond, et les travaux de verdissage de la place Jean Jaurès ont commencé. Il refuse de rencontrer les requérants.

Plusieurs courriers ont été envoyés à Jean Castex, PDG de la RATP et à Valérie Pécresse, Présidente d'Île de France Mobilité. Ils nous ignorent. La RATP ment sciemment en supprimant un service public essentiel pour les droits des citoyen.nes. Au moment où la question climatique exige en urgence plus de transports en commun performants, en contradiction totale avec la possibilité, en particulier pour les femmes, d'exercer le stop à la demande que la loi leur permet, le Maire, la Présidente d'IFM, la RATP suppriment les bus.

De nombreux habitants, empêchés de venir en centre-ville pour faire leurs courses, au cinéma, voir leur médecin, témoignent de leurs difficultés. Ils et elles se sentent exclus-es de leur ville, relégué-es, et ont témoigné avec le pharmacien et des associations, de leur soutien en versant à la cagnotte ouverte nous permettant ainsi de payer les frais d'avocats.

Les collectifs sont plus que jamais mobilisés pour avoir des bus et des arbres en centre-ville de Saint-Denis. **Grande action le 8 octobre 2023.**